

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Vive la République

Paris s'est montré dimanche dans un de ses mauvais jours. Le scrutin du 6 mai a rappelé les plus détestables heures du boulangisme, le scrutin du 13 rachètera cette défaillance, grâce à l'union de tous les républicains.

Les journaux nationalistes triomphent déjà ; mais ils oublient la province et les 38 millions d'habitants qui la composent. C'est la France entière qui leur a infligé un sanglant échec.

Une fois encore la réaction, plus ou moins déguisée sous le masque du nationalisme, en aura été pour ses frais de violences ou d'hypocrites calomnies. Le scrutin du 6 mai, d'après les renseignements qui arrivent de toutes parts, a été pour la République, une nouvelle et éclatante victoire. Une fois de plus, il nous est permis de répéter ce cri, qui est l'expression de nos plus chers souvenirs et de nos plus chères espérances : « Vive la République ! »

La France, en effet, a de nouveau affirmé sa foi profonde dans un régime qui est la forme même de la démocratie. Hautement et sagement, à tous ceux qui ne demandent qu'à détruire la République et dont beaucoup, à cette heure, ne l'embrassent que pour mieux l'étrangler, le suffrage universel a répondu par un de ces votes devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner comme devant l'expression d'une volonté souveraine et toute puissante.

Est-ce à dire que nous nous fassions l'illusion de croire que la réaction et le nationalisme qui, on ne saurait trop le répéter, ne font qu'une seule et même chose, vont cesser la campagne qu'ils ont entreprise et dont ils annonçaient le triomphe à l'occasion de ce scrutin du 6 mai qui vient de leur infliger une si éclatante déroute. Pour le croire, il faudrait vraiment être bien naïf. La réaction va redoubler de rage, mais cette rage, demain comme aujourd'hui restera vaine, et cela nous suffit.

Ce qui importe, c'est le résultat qui vient d'être acquis, et dont on ne saurait exagérer l'importance. Le scrutin du 6 mai a non seulement celle qui s'attachait à lui et qui est grande, puisqu'il s'agissait de renouveler les Conseils municipaux des 36.000 communes de France, mais encore toute celle que lui avaient attribuée à l'avance, escomptant un succès, tous les ennemis du gouvernement actuel et dont ils avaient parlé dans de retentissants discours.

Or, à peu d'exceptions près, en des régions où il fallait s'y attendre ou par suite de circonstances locales qui ne changent rien à l'ensemble des faits, l'immense majorité des communes de France, est, à cette heure, dotée de municipalités républicaines, prêtes, comme la Chambre, comme le Sénat, à défendre les institutions que le pays s'est dès longtemps données et qu'il montre plus que jamais, la ferme résolution de conserver et d'améliorer.

C'est là un fait, un grand fait dont on ne saurait trop se réjouir. La paix de la France, la paix du monde peut-être en dépend.

Il y a là aussi un signe certain de l'inébranlable volonté du peuple français de continuer à marcher dans la voie du progrès, de la liberté, de la tolérance religieuse, en un mot de rester fidèle à cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui est, dans l'histoire du monde, le plus beau titre de gloire de la France.

Vive la République !

C. R.

Au Transvaal

La marche des Anglais se poursuit toujours, à peine arrêtée de temps à autre par quelques engagements sans importance.

Ainsi à Smaldeel-Junction, lord Roberts a attaqué les Boers qui ont eu 40 tués.

A Bashof, lord Mathuen a obligé les fédérés à lever un laager qui inquiétait les troupes anglaises.

La marche des Boers se continue vers le Nord.

On annonce la capitulation de Winburg. Au dernier moment, un engagement a eu lieu près de Warrington.

Les Boers ont été repoussés, et lord Roberts a fait sa jonction avec le général Porget.

INFORMATIONS

Un Dossier secret

M. Trarieux, sénateur, a adressé ces jours-ci, à M. le ministre de la guerre, une lettre dans laquelle, faisant allusion à un article publié récemment dans « l'Écho de Paris », il fait remarquer que le dit article contient tout au long la copie du fameux dossier ultra secret communiqué aux juges de Rennes, et renfermant les rapports d'espionnage constatant certaines visites faites à l'ambassade d'Italie en 1898. M. Trarieux demandait à M. de Galliffet de rechercher qui avait pu détourner ces pièces ultra secrètes.

Le ministre de la guerre a répondu à M. Trarieux que les documents en question avaient été déposés, sous plis scellés, dans un coffre-fort de sûreté qu'à l'heure actuelle ces plis sont intacts, et qu'il est donc matériellement impossible qu'un détournement ou une divulgation de pièces aient été commis depuis la fin du procès de Rennes.

Les entrées à l'Exposition

Le total des entrées à l'Exposition samedi s'élève à 90.614.

Les entrées, dimanche, ont été de 203.274 francs.

Accident au Grand Palais

Un accident s'est produit au Grand Palais. Par suite du tassement du sol, une statue de marbre est tombée sur une autre statue, sans heureusement provoquer d'accident de personne. Seules les deux œuvres de sculpture ont eu à souffrir de cette chute inattendue. Les architectes du Grand Palais ont été aussitôt avisés, et vont prendre les mesures nécessaires pour éviter que de nouveaux accidents ne se produisent.

« Hugo » par Falguière

M^{me} Falguière vient, à la demande de M. Georges Cain, d'envoyer au pavillon de la ville de Paris un très beau pastel du maître sculpteur, daté de 1885. Ce pastel est un portrait de Victor Hugo sur son lit de mort.

Quelques amis de Falguière le connaissent seuls : c'est une œuvre qui révélera une nouvelle expression du talent de ce grand artiste, jusqu'ici ignoré, sinon comme peintre, du moins comme pastelliste.

En Espagne

Militaires et journalistes

A la suite d'un article publié par un journal de Jativa sur le militarisme en Espagne, les officiers de la garnison de Valence au nombre de cinquante environ, se sont rendus dans cette ville, ont envahi la rédaction et l'imprimerie de *El Progreso* et se sont livrés à des voies de fait contre un ouvrier qui était seul. En sortant des ateliers, les camarades de celui-ci, indignés, se sont rendus à la gare où déjà étaient les officiers et à coup de pierres et de bâtons les ont fort maltraités.

Le général Molto qui commande à Valence ayant connu la démarche des officiers avait pris le train de Jativa après leur départ, prévoyant un conflit. Il est arrivé au moment de la bagarre qui grâce à son intervention a pris fin immédiatement. Sept officiers sont blessés, l'un d'eux assez grièvement. Tous ont été mis aux arrêts forcés en arrivant à Valence.

Le ministre de la guerre a donné l'ordre de punir sévèrement toute infraction à la discipline. On ne croit pas que l'incident ait d'autres suites que celles prévues par le Code militaire.

L'élément ouvrier se montre peu disposé à supporter l'attitude agressive des militaires et par prudence les troupes sont consignées dans leurs casernes.

Les prisonniers de Montjoich

Les vingt et un martyrs de Montjoich, qui viennent d'être libérés après quatre années de souffrances, écrivent une lettre à la nation française, dans laquelle ils protestent contre l'interdiction qui leur a été adressée de résider en France.

« Devant le fait qu'il y a un mois, disent-ils, on nous permettait de venir à Marseille, tandis que, maintenant, on nous empêche d'entrer dans votre pays, nous osons venir consulter toute la France pour qu'elle nous réponde, au moyen de la presse et du Parlement, ses représentants, et qu'elle veuille bien nous dire si, effectivement, elle nous dénie l'hospitalité, ou si, comme nous le présumons, c'est là une imposture de la réaction espagnole.

Les victimes de Montjoich profitent de cette opportunité pour saluer l'opinion justicière de la France.

Attentat anarchiste

Le *Journal* dit qu'un terrassier chargé de l'entretien des voies sous le tunnel de Saint-Mandé a découvert samedi matin, sur les rails deux volumineux paquets contenant des pétaards dont l'explosion aurait pu déterminer une catastrophe au passage du train.

Le terrassier enleva les paquets et prévint le commissaire de police de Vincennes, qui a ouvert une enquête dont le résultat a été l'arrestation, opérée dans la soirée, de quatre individus réputés anarchistes ; Albert Lanoué, Alfred Brionne, Ernest Gelibat, Alphonse Bailtu, âgés de dix-huit à vingt ans, tous quatre habitant les environs de la place Maubert.

Assassinat

Une vieille femme, fort riche, la veuve Gillet, habitant Clermont-Ferrand, a été assassinée par 2 étudiants en médecine âgés de 21 ans.

Le vol a été le mobile du crime. Les coupables ont pris la fuite.

Hors région

Les élections municipales

Si à Paris, les élections ne sont pas très favorables aux républicains, on se saurait en dire de même de la province.

Presque partout, le républicain radical triomphent. Les nationalistes, royalistes, modérés unis, sont vaincus à de grosses majorités. Ainsi, à Toulouse, la liste de la Fédération républicaine radicale socialiste est élue par plus de 16.000 suffrages. A Bordeaux, les candidats du « Pacte » sont écrasés.

La liste de concentration obtient 18 000 voix, tandis que celle du maire, Cousteau, arrive à peine à 9 000 voix.

C'est la fin, à Bordeaux, de ce « Pacte » que la France républicaine indignée reprochait avec tant de force.

Partout, les résultats sont excellents, et si dans quelques villes les candidats cléricaux-mélinistes-nationalistes ont obtenu certains succès, en général ils n'ont guère à se réjouir du résultat général.

Coups de couteau

M. Thérésius Blanchi, maire sortant d'Escarène, près de Nice, à la suite d'une discussion relative aux élections, a reçu samedi soir, trois coups de couteau. Son état est grave.

Coups de couteau à l'audience

Samedi, à cinq heures du soir, à la cour d'assise de la Marne, l'accusé Gérard Crétinier, rattacheur, demeurant à Reims, condamné à huit ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié, s'est frappé de trois coups de couteau à l'abdomen devant le public, comme il allait quitter la salle d'audience. Cet incident dramatique a produit une vive émotion. L'état de Crétinier est grave.

CHRONIQUE LOCALE

Elections municipales

VICTOIRE !

Dimanche, le parti républicain a remporté une éclatante victoire.

Malgré les manœuvres déloyales de nos adversaires impuissants, 17 radicaux sur 27 ont été élus.

Il y a ballottage pour les dix autres sièges.

Les mélineo-réactionnaires sont écrasés.

Il y a quatre ans, à force de pression, d'intimidation, encouragés en cela par un ministère de réaction, ils étaient parvenus à conquérir quelques sièges au conseil municipal.

Mais leur rôle, durant ces quatre années, fut si insignifiant que dimanche les électeurs les ont impitoyablement rejetés.

Certes, nous n'aimons pas à rouvrir les blessures, mais n'est-ce pas notre droit de nous réjouir de cette défaite ?

Le parti républicain a vaincu : Honneur aux électeurs de Cahors.

Pendant, la victoire n'est pas complète !

Dix radicaux sont en ballottage. Il reste donc un devoir à remplir, car nos adversaires ne désarmeront pas. Par une combinaison tortueuse, ils sont parvenus à obtenir un nombre de suffrages assez important, qui les poussera à affronter de nouveau la lutte.

Tant mieux, à visage découvert, il est plus digne de combattre.

Barreau Henri, boulanger, 68 ans (Hospice).
Miquel Marguerite, Vve Martory, 83 ans,
à Toulousque
Lacombe Marie, s. p. 16 ans, célibataire,
cours de la Chartreuse.

Arrondissement de Cahors

CASTELFRANC. — Liste opportuno-réactionnaire élue.
COURS. — La liste républicaine est élue.
St GÉRY. — Les élections. — Ont été proclamés élus ; MM. Cayla, Marty, Marce-nac, Labro, Dajean, Combe. Liste radicale élue.
Section des Masseries. — Ont été procla-més élus : MM. Dablan, Dols, Magne, Marcouly, Marrou, Colonge ; Liste modérée élue.

D'après ces résultats, les deux partis ayant le même nombre de conseillers, la nomi-nation du maire donnera un nombre égal de voix de part et d'autre, ce sera le plus vieux qui l'emportera.
Le plus âgé, des douze conseillers élus, est M. Marrou de la liste modérée.

LIMOGNE. — Beaucoup de monde à la foire de samedi, mais peu de transactions. Les cours sur les bêtes à cornes ont rebaissé et sur les bêtes à laine bien calmes, à cause de l'exposition on était loin de s'attendre à cette baisse.
Céréales : Blé 13 à 13,50 l'hectolitre.
Avoine 8 francs id.
Pommes de terre 2,50 le sac.
Volailles 0,70 le 1/2 kilo.
Œufs 0,60 la douzaine.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 5 mai : Marie Taurand, épouse Montin 40 ans, de Cagnac, poursuivie pour soustraction frauduleuse de la somme de 800 fr. est condamnée à deux mois de prison et aux dépens.
G.B..., G.P... et F.R..., tous les trois âgés de 18 ans, nés et domiciliés à Figeac, pour violences et voies de fait, tapage nocturne et ivresse manifeste, sont condamnés : B... et P..., à 16 fr. d'amende chacun (loi Bérenger). R... est relaxé.
— *Adjudication.* — Samedi, à deux heu-res de l'après-midi, a eu lieu, à la mairie, l'adjudication pour la construction d'un pres-bytère à Ceint-d'Eau, section de Figeac. La dépense totale est évaluée à 9,976 fr. 50. M. Despoux entrepreneur à Figeac, a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 6 0/0.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Elections municipales. — La liste de M. Linol, maire et conseiller

général républicain, a été élue, malgré une manœuvre de la dernière heure, qui consistait dans une liste manuscrite improvisée le samedi soir seulement, sans le consente-ment de la plupart de ceux qui y figu-raient et qu'on avait répandue un peu par-tout, surtout dans les trois sections de la commune.

L'honorable M. Pons, conseiller d'ar-rondissement, figurait en tête de cette *salade municipale* Aussi dès la première heure et avant l'ouverture du scrutin, a-t-il vive-ment protesté dans des placards affichés partout et engagé les électeurs à ne pas éga-rer leurs suffrages sur son nom.

Cette correction ne nous a pas étonné. Le corps électoral n'attendait pas moins de celui auquel il n'a pas ménagé tout derniè-rement ses sympathies.

VAYRAC. — Résultats du scrutin de la section de Vayrac. — Votants 451, majorité absolue 226.

Liste Républicaine	
Granouillac Léon.....	291 élu.
Laquière Alexandre.....	281 —
Francoal Auguste.....	280 —
Ferrière Pierre.....	273 —
Gay Jacques.....	269 —
Cipière Auguste.....	260 —
Delmon Henri.....	260 —
Paradou Jean.....	258 —
Delmon Etienne.....	255 —
Chambon François.....	254 —
Sireyjol Emile.....	242 —
Garrigues Louis.....	241 —
Serra Guillaume 222 voix.	
Condamine Henri 221 —	

Réactionnaire
Chambon Jules 248 élu.
C'est un magnifique résultat ! Honneur aux électeurs de Vayrac.

VAYRAC. — Foire. — La foire de 1^{er} mai a été favorisée par un beau temps, A cause des travaux de la saison, la foire n'a pas eu tout à fait l'importance qu'elle aurait eu.
Voici la mercuriale :

Les bœufs de boucherie se sont vendus : 1^{re} catégorie, de 35 à 38 fr. les 50 kil. ; 2^e catégorie, de 32 à 35 fr. ; 3^e catégorie, 30 fr. les 50 kil. ; bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire ; veaux de lait, de 75 c. à 85 c. le kil.
Cochons. Pas de cochons gras : nourra-ins, de 30 à 35 fr. la pièce
Agneaux, de 15 à 18 fr. la pièce ; brebis de deux ans, de 25 à 30 fr.
Volailles, de 50 à 70 centimes le demi-kilo.
Œufs, 50 centimes la douzaine.
Blé, 14 fr. ; avoine, 8 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 3 fr.
Marché calme sur le champ de foire des bœufs ; animé sur le champ de foire des moutons ainsi qu'au marché aux volailles e sous la halle aux grains.

LANZAC. — 4 républicains élus ; 5 réac-tionnaires élus. 3 ballottages.

PINSAC. — Victoire républicaine ! — 11 républicains, élus avec 60 voix de ma-jorité.
1 ballottage.
Vive la république démocratique !

LACAVE. — 10 républicains élus ; 2 réac-tionnaires élus.

LABASTIDE-MURAT. — La foire du 5, bien renommée, a été cette année d'une fai-ble importance. Elle était très petite, à cause des travaux des champs. Le foirail aux bœufs était dégarni ; les veaux ne se ven-daient que 0.60 le kil. Les porcelets se vendaient encore cher. Les oisons de 2 jours de 1.50 à 2 fr. Le grain était au mé-me prix que les marchés précédents.

La volaille, les poulardes étaient recher-chées à 0.60 la livre. Les jeunes poulets de 0.75 à 1 fr. la livre. Les œufs 0.50 la dou-zaine.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se sont pas modifiées elles restent plutôt fermes.
Nos rentes se traitent le 3 0/0 à 101.10 ; le 3 1/2 0/0 à 102.15.
Le Crédit Foncier est à 680. Très bonne tenue des obligations foncières et communales, notamment les 1899, 3,75 0/0 sans lots.
Le Comptoir National d'Escompte est à 629. Le droit de préférence dans la souscription aux 100.000 actions nouvelles expire le 15 mai.
Le Crédit Lyonnais cote 1152. C'est le 12 courant que les actionnaires s'assembleront pour délibérer sur l'augmentation du capital.
La Société Générale est à 612.

Pas de changement dans la tenue des fonds étrangers.
En dehors des valeurs cotées sur le marché, il existe encore d'autres genres de placements financiers, qui donnent un emploi fructueux à l'accumulation de sommes modiques. Ainsi celui qui à 30 ans, avec une prime annuelle de 627 fr. souscrit une assurance combinée de 20 ans, laisse s'il meurt dans le cours des 20 années fixées, un capital de 10.000 fr. à ses héritiers ou ayant droit.
S'il est vivant à l'expiration des 20 années, il peut à son choix 1^{er} résilier et toucher comp-

tant 1549 fr. 2^e rester assuré pour 10.000 fr. sans avoir de nouvelles primes à payer et tou-cher de suite 9405 fr. 3^e rester assuré pour 10.000 fr. en cessant tout versement et recevoir jusqu'à sa mort une rente annuelle de 527 fr. payable par semestre. Cette combinaison qu'il ne faut pas confondre avec celle d'accumula-tion ou de distribution lancée sur des éva-luations hypothétiques peut se traiter avec la *Nationale Vie* qui a des agents généraux dans toute la France.

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat.
Méfiez-vous des contrefaçons. 1 fr. 50

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M^{me} CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.
Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.
Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVII

CORRESPONDANCES

Je voulais empêcher Evelyne ou les domestiques de la tourmenter par leur entrée soudaine. J'étais là depuis une heure environ lorsqu'elle sortit et monta l'escalier lentement. J'aperçus sa figure au moment où elle passait, elle était d'une pâleur de mort. Je l'entendis entrer dans sa chambre et fermer sa porte à clef, et je crois que je restai toute la matinée à pleurer.

Elle ne descendit pas de la journée. J'appela Evelyne et lui dis ce qui était arrivé. La pauvre enfant fut indignée, et malheureuse comme elle ne l'avait jamais été auparavant. A l'heure du dîner je l'envoyai voir si Kate désirait quelque chose. Elle frappa et appela en vain. Elle redescendit en désespoir de cause, et Kate ne se montra pas.

Nouvelle nuit sans sommeil ; nouvelle ma-tinée d'angoisse. Vers huit heures, j'entendis la sonnette de Kate, et Eunyce monter rapide-ment. Bientôt cette jeune fille descendit et entra dans la chambre où j'étais.

— Mlle Kate vous demande, mademoiselle Grâce, dit Eunyce la figure effarée. Mademoi-selle, je crois qu'elle est malade, elle est bien changée !
Elle me demandait ! Je laissai tomber l'ar-genterie que je tenais, tellement j'étais sur-prise. Que pouvait-elle me vouloir ? Je montai ; mon cœur battait à me rompre la poitrine et je frappai à la porte.

Elle vint l'ouvrir. Eunyce pouvait bien croire qu'elle était malade ; la nuit avait effectué un changement incroyable. Evidemment elle ne s'était pas couchée, car elle avait la même robe que la veille, et je pouvais voir dans la seconde chambre le lit qui n'avait pas été défait.

Sa figure ressemblait si terriblement à celle d'une morte, ses yeux étaient si hagards et si enfoncés, sa beauté si mystérieusement éva-nouie que je reculai devant elle comme devant le spectre de la belle et radieuse Kate Danton. Elle s'appuyait contre le manteau de la che-minée et me fit signe d'avancer avec un regard glacé et fixe.

— Vous savez, dit-elle d'une voix dure, ah ! si peu semblable au doux accent de la veille, ce que l'abbé Francis est venu m'apprendre hier. Vous et mon père eussiez pu m'avertir plus tôt ; mais je ne reproche rien à personne. Je veux seulement vous dire ceci : A partir de cette heure, je désire que personne ne fasse la plus petite allusion au passé ; que l'on ne prononce jamais le nom de ceux qui sont partis. Je vous prie de le dire à mon père et à ma sœur. Vous avez plus d'influence que moi

sur eux.
Je baissai la tête en signe d'assentiment, sans la regarder, mais en voyant cependant le coup d'œil glacé qu'elle me jetait.
— L'abbé Francis m'a parlé d'une lettre que R...
Elle s'arrêta un instant et dit enfin :
— Qu'elle vous a écrite. Voulez-vous me la montrer ?
Elle demandait cette lettre cruelle, frivole, insultante !
Je la regardai suppliante, les mains jointes.
— Je vous en prie, ne me demandez pas cette lettre, dis-je. Elle est indigne d'atten-tion ; elle ne servira qu'à vous faire plus de mal encore.
Elle avança la main résolument.
— Voulez-vous me la donner ?
Que pourrais-je faire ? Je pris la lettre dans ma poche, regrettant amèrement de ne pas l'avoir détruite, et la lui tendis.
— Merci !
Elle s'approcha de la fenêtre et, le dos tourné, elle la lut entièrement, elle la lut plusieurs fois, à en juger par le temps qu'elle y mit. Lorsqu'elle se retourna vers moi, son expres-sion n'avait pas changé.
— Désirez-vous garder cette lettre ?
— Non. Je voudrais seulement l'avoir détruite depuis longtemps.
— Alors avec votre permission, je la garde.
— Vous !... m'écriai-je désolée. Qu'allez-vous en faire ?
Une étrange expression assombrit ses traits tandis que ses doigts serraient convulsivement

le papier.
— Je veux la garder pour une bonne raison, dit-elle les dents serrées. Si jamais j'oubliais le bien que Rose m'a fait, cette lettre me le rappellerait.
Je fus si effrayée par son regard, son ton et ses paroles, que je restais sans voix. Elle vit mon émotion et se remit aussitôt.
— Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, dit-elle en regardant à sa montre, je n'ai rien de plus à vous dire. Vous pouvez rapporter notre entretien à mon père. Je descendrai pour le déjeuner, et, maintenant, je vous remercie.
Elle retourna vers la fenêtre. Je sortis profondément affectée et me rendis à la salle à manger, où je trouvai Evelyne et le capitaine. Je racontai ce qui venait de se passer, en insistant sur la nécessité de lui obéir. La cloche du déjeuner se fit entendre pendant que nous parlions, et elle entra.
Evelyne et son père furent aussi frappés que moi de son air hagard mais ni l'un ni l'autre ne fit une réflexion. Pendant le déjeuner nous nous efforcâmes d'avoir notre air ordinaire et de causer naturellement, mais nous ne réussî-mes pas.
Elle ne parla que lorsqu'on lui adressa di-rectement la parole et elle ne mangea rien. Après le déjeuner, elle se mit au piano, comme toujours, et étudia pendant deux heures. En-suite, elle mit son chapeau, prit un livre, et descendit dans le jardin. Elle assista au second déjeuner sans plus d'appétit et monta ensuite chez M. Richards, où elle resta deux ou trois heures ; elle revint à sa broderie ; toujours si-lencieuse, froide et impassible. (A Suivre)

